

# AGENTS DE SERVICE GENERAL (H/F)

Offre n° O084240924000012

Publiée le 24/09/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Conseil départemental du Vaucluse

**Lieu de travail :** Avenue Edouard Grangier, Monteux (Vaucluse)

**Poste à pourvoir le :** 01/01/2025

**Date limite de candidature :** 25/10/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique des établissements d'enseignement

Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.

Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.

**Métier(s) :** [Agent de services polyvalent en milieu rural](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

**Temps de travail :** Temps complet

**Descriptif de l'emploi :**

La direction des Collèges et des Sports assure le suivi des activités des établissements publics locaux d'enseignement en prenant en compte leur spécificité de culture (éducation nationale) et de fonctionnement (périodes de fermeture, double autorité fonctionnelle et hiérarchique).

Elle gère, avec la mission d'appui ressources humaines, les Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en poste dans les collèges. Elle exerce une autorité hiérarchique sur ces personnels et veille à ce que les missions d'accueil, d'hébergement et d'entretien des collèges soient assurées.

La direction, par sa mission restauration, a en charge la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis aux collégiens. Elle est également support technique dans l'application des recommandations du groupe

d'études des marchés de restauration collective de nutrition ainsi que dans la mise en place et le suivi du plan de maîtrise sanitaire de l'HACCP. Elle apporte son assistance dans l'organisation du travail des équipes, le choix des équipements de restauration et la gestion des situations de crise.

La sectorisation des collèges fait partie des compétences obligatoires, mission exercée par la direction des Collèges et des Sports.

**Missions / conditions d'exercice :**

Assure l'entretien général des bâtiments, des équipements et des espaces extérieurs

Participe au service de restauration et assure des fonctions d'accueil en appui

Nettoyage des locaux, des espaces de circulation, des cours et espaces extérieurs et sportifs

Périodiquement, nettoyage approfondi des locaux et des matériels et manipulation de mobilier.

Contrôle de son approvisionnement en produit de nettoyage

Tri et évacuation des déchets courants

Entretien et rangement du matériel utilisé

Préparation des salles et arrangement des salles

Ouverture et fermeture des locaux et des bâtiments

Travaux de lingerie

Participation au service de restauration

Participation au service de loge et d'accueil

Participation à titre accessoire à l'entretien des espaces verts et à des tâches de maintenance

**Profils recherchés :**

Compétences techniques :

Organiser son travail en fonction des consignes orales et écrites

Alerter la hiérarchie en cas de situation délicate

Respecter strictement les protocoles et procédures de nettoyage

Respecter strictement les règles d'hygiène et de sécurité

Avoir de bonnes qualités relationnelles, le sens du travail en équipe, savoir se comporter de manière adéquate avec les élèves

Connaissance des procédures de nettoyage : les notions de pourcentage, dosage et proportions

Connaissance des techniques de base, produits et matériels de nettoyage

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires

Connaissance générale du fonctionnement de l'établissement et des règles d'accès aux locaux

Savoir-être

Travailler en équipe

Être organisé et savoir prioriser son activité

Être dynamique et disponible

Faire preuve de discrétion professionnelle

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0490161500

**Informations complémentaires :**

Le Département de Vaucluse est idéalement situé pour vivre et travailler en dehors des grandes métropoles sans pour autant s'éloigner des axes majeurs : à 2h40 de Paris par liaison TGV directe, le

Vaucluse est un territoire à taille humaine, 560 000 habitants, 151 communes, intermédiaire en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur entre les départements littoraux de plus d'un million d'habitants et les départements alpins de moins de 200 000 habitants. Rejoindre le Département, c'est faire le choix de la collectivité des solidarités et de la proximité.

Avantages :

Opportunités de carrière

Accompagnement en formation professionnelle

Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance

Participation employeur au frais de transport, forfait mobilité durable

Titres restaurants valeurs modulables

Prestations famille, loisirs, billetterie, ...

Pour tout renseignement et pour postuler : [recrutement-drh@vaucluse.fr](mailto:recrutement-drh@vaucluse.fr)

Date limite d'envoi des candidatures (lettre de motivation et CV) le 25/10/2024

Conseil départemental de Vaucluse – CS 60516 – 84909 Avignon Cedex 09

**Adresse de l'employeur :** Conseil départemental du Vaucluse

>Rue viala

84909 Avignon

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.